

# **INTERPRETATIONS**

## **WORLD ARCHERY CONSTITUTION & REGLEMENTS**

---

### **Livre 4, chapitre 22, articles 22.3.2.1**

*World Archery Norway a demandé une interprétation pour savoir si la corde flamande avec les extrémités lâches (voir illustration ci-dessous) est autorisée pour la division arc nu.*

Le Comité Constitution et Règlements (“C&R”) a estimé que la question relevait des compétences du Comité Technique.

Le C&R a établi que l’interprétation suivante n’était contraire ni aux règlements existants ni aux décisions du Congrès.

#### **Réponse du Comité Technique:**

Le Comité Technique estime que la corde flamande montrée ci-dessous est autorisée pour la division arc nu. Les extrémités lâches du tranchevil font partie de la corde et n’y sont pas ajoutées. Effectivement, même si les longues extrémités peuvent servir de silencieux pour la corde, elles ne sont que des extrémités qui en dépassent. Ainsi comme les brins font partie de la corde, ils ne peuvent pas être considérés comme un “silencieux” séparé qui serait une partie ajoutée à la corde.

**Comité Technique World Archery, 29 avril 2015**  
**Approuvé par le Comité C&R World Archery, 3 mai 2015**